



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0819

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien aux projets de recherche et de développement Learning Café - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Solde de la subvention

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devnaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Conseil du 10 décembre 2015****Délibération n° 2015-0819**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Soutien aux projets de recherche et de développement Learning Café - Avenant n° 1 à la convention d'application financière avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Solde de la subvention**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 020 en date du 19 juillet 2013, le Département du Rhône a approuvé la convention relative au projet de recherche et développement (R&D) "Learning Café", labellisé par le Pôle de compétitivité Imaginove et dont l'objectif est de créer une plateforme de e-learning à destination des professionnels centrés sur la vidéo pour un public parfois mal à l'aise à l'écrit. Le Département a également approuvé la convention d'application financière relative à ce projet, dont le terme était fixé au 31 octobre 2015, en attribuant une subvention d'équipement à l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour soutenir l'effort de R&D de cette université dans le cadre de ce projet.

En l'état d'avancement du projet, un retard dans l'exécution des travaux conduit les différents partenaires à solliciter une prolongation de la durée totale du projet, jusqu'au 28 octobre 2016.

Cette demande a fait l'objet d'une expertise favorable de la direction générale des entreprises (DGE) et de la Banque publique d'investissement (BPI) France, qui autorisent l'approbation d'avenant pour prendre en compte ces modifications.

Il est donc proposé à la Métropole de Lyon, qui s'est substituée au Département du Rhône le 1er janvier 2015, d'approuver l'avenant n° 1 à la convention précitée, venant modifier les articles 2 (durée) et 7 (modalités de versement) de ladite convention, pour prendre en compte ces modifications et autoriser le versement du solde de la subvention au terme de la convention ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'avenant n° 1 à la convention d'application financière du 16 octobre 2013 à passer entre la Métropole de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans le cadre du projet de recherche et développement Learning café labellisé par le pôle de compétitivité Imaginove.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - Le montant** à payer de 21 694,92 €, correspondant au solde de la subvention, sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 67 - opération n° 0P02O3946A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.**